



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Limoges Urban Trail by Honda 2026 : les incidences sur la circulation et le stationnement

À l'occasion du Limoges Urban Trail by Honda 2026, le stationnement et la circulation des véhicules seront modifiés du samedi 20 au dimanche 21 juin.

> Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit le samedi 20 juin de 10h à 23h59 :

- Rue Jean-Pierre-Timbaud, y compris le parking faisant l'angle avec l'avenue Georges-Dumas
- Boulevard Gambetta, entre le boulevard Louis-Blanc et la rue Guillaume-Dupuytren
- Boulevard Louis-Blanc, entre l'avenue Georges-Dumas et la rue Delescluze
- Avenue Georges-Dumas, entre le boulevard Louis-Blanc et la rue Orphéroux
- Place Haute-Vienne
- La moitié du Champ de Juillet, à l'angle du cours Vergniaud et du cours Bugeaud

Aménagement spécifique bus : déviation et installation d'arrêt provisoire :

- Rue Guillaume-Dupuytren, sur l'ensemble des places matérialisées entre le boulevard Gambetta et l'immeuble n°12
- Avenue du Général-de-Gaulle sur 3 emplacements de stationnement : au droit du n°1 et au droit du n°50 de l'avenue des Bénédictins.

Les parkings souterrains seront accessibles toute la journée et la soirée à l'exception du parking République où il ne sera autorisé uniquement la sortie à partir de 18h30 dans le sens Garibaldi - cours Gay-Lussac.

> La circulation des véhicules sera provisoirement interdite :

- Du samedi 20 juin de 17h30 au dimanche 21 juin à 1h :

- Boulevard Louis-Blanc
- Place Franklin-Roosevelt
- Rue Édouard-Herriot
- Rue du Pont Saint-Martial
- Rue des Récollets
- Avenue Baudin
- Boulevard Gambetta, entre le boulevard Louis-Blanc et la rue Guillaume-Dupuytren
- Rampe Villepreux-Power
- Avenue Georges-Dumas, entre la rue Delescluze et le boulevard Louis-Blanc
- Boulevard Louis-Blanc, entre rue Jean-Jaurès et le boulevard Gambetta
- Place Blanqui, à l'angle de la place des Jacobins



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 12 juin 2026

- **Du samedi 20 juin de 18h30 au dimanche 21 juin à minuit, l'intérieur du périmètre défini par les voies suivantes :**

- Rue Vigne de Fer
- Place de la Motte
- Rue Othon-Péconnet
- Rue Darnet
- Rue Turgot
- Boulevard Victor-Hugo
- Rue Louvrier-de-Lajolais
- Rue Pierre-Leroux
- Rue Montmailler, entre la place Denis-Dussoubs et la rue du Commandant-Tulsane
- Rue François-Chénieux, entre la place Denis-Dussoubs et la rue des Coopérateurs
- Rue Eugène-Jamot
- Avenue Garibaldi
- Rue Beyrand
- Cours Gay-Lussac, entre la rue Armand-Barbès et l'avenue Garibaldi
- Cours Bugeaud
- Cours Jourdan
- Place Jourdan, entre et dans le sens de l'avenue des Bénédictins vers la rue du Maupas
- Place Jourdan, entre la rue du Maupas et le boulevard de Fleurus
- Boulevard Saint-Maurice
- Rue des Pénitents Blancs
- Avenue Georges-Dumas

L'ensemble des voies pénétrant sur le parcours seront mises en impasse.

La sortie du parking souterrain « Hôtel de Ville » est maintenue via le trajet place des Jacobins – rue Orphéroux. Un point de cisaillement est prévu pour sortir avenue Georges-Dumas.

L'entrée/sortie du parking du Champ de Juillet se fera uniquement par l'accès situé côté cours Gay-Lussac.

> **Des déviations seront mises en place le samedi 20 juin de 18h30 à 23h59 :**

- **Concernant la place Carnot** : les véhicules circulant en direction de l'avenue Garibaldi seront déviés par la rue de Châteauroux
- **Concernant la rue Aristide-Briand** : les véhicules circulant en direction du Champ de Juillet seront déviés par la rue Théodore-Bac ou par l'avenue du Général-de-Gaulle



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 12 juin 2026

- **Concernant le boulevard des Bénédictins** : les véhicules circulant en direction de la place Jourdan seront déviés par l'avenue du Général-de-Gaulle
- **Concernant la place Winston-Churchill** : les véhicules circulant en direction de la place Denis-Dussoubs seront déviés par la place d'Aine ou par la place Winston-Churchill

> **Les règles de circulation seront modifiées le samedi 20 juin de 18h30 à 23h59 :**

- **Auront obligation de tourner à gauche :**

- Les véhicules circulant avenue du Général-de-Gaulle au débouché de la place Jourdan
- Les véhicules circulant rue Guillaume-Dupuytren au débouché du boulevard Gambetta
- Les véhicules circulant avenue Georges-et-Valentin-Lemoine au débouché de la rue François-Chénieux
- Les véhicules circulant avenue de la Libération au débouché de l'avenue Garibaldi

- **Auront obligation de tourner à droite :**

- Les véhicules circulant avenue des Bénédictins au débouché de la place Jourdan
- Les véhicules circulant rue des Sœurs-de-la-Rivière au débouché de la rue Orphéroux
- Les véhicules circulant rue Orphéroux au débouché de l'avenue Georges-Dumas
- Les véhicules circulant rue des Pénitents Noirs au débouché de l'avenue Georges-Dumas
- Les véhicules circulant sur le Champ de Juillet au débouché du cours Gay-Lussac

3

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges

@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges